

EXPLOITANT:	REFERENTIEL : Loi N°2013/010 du 24/07/2013 ; Arrêté N°1545/MINT ; Arrêté N°154A/MINT;	PLATEFORME :
	Instruction 110	
VERIFIE PAR :	PERIODE DE VERIFICATION :	SIGNATURE:

N°	QUESTION DE PROTOCOLE	REPONSE	DIRECTIVE POUR EXAMEN	ETAT DE MISE EN OEUVRE	COMMENTAIRES/ OBSERVATIONS
	A. OBJET				
01	L'objet de la procédure est-il clairement défini ?	□ Oui	Vérifier l'existence de l'objet dans la procédure	□ Satisfaisant	
		□ Non		□ Non satisfaisant	
	B. ORGANISATION				
02	La structure en charge de la gestion de l'aire de trafic	□ Oui	Vérifier l'existence de la	□ Satisfaisant	
	correspond-t-elle à celle décrite dans le manuel ?	□Non	structure	□ Non satisfaisant	
			Vérifier l'organisation de la	□ Satisfaisant	
			structure sur site et sa conformité au manuel	□ Non satisfaisant	
03	Le responsable désigné de la structure est-il au fait de	□ Oui	Vérifier lors de l'entretien	□ Satisfaisant	
	ses attributions et responsabilités en matière de gestion		avec le responsable		
	de l'aire de trafic ?	□ Non		□ Non satisfaisant	
04	Le personnel chargé de la gestion de l'aire de trafic est	□ Oui	Vérifier les qualifications du	□ Satisfaisant	
	-il qualifié pour assurer efficacement la gestion de l'aire de trafic ?	□ Non	personnel affecté dans la structure telles que décrites dans le manuel (formation, qualification et expérience)	□ Non satisfaisant	
			Vérifier lors de l'entretien avec ledit personnel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	

Chkl Date: 26/06/2016 Edition: 02 Page 1 sur 5 Préparée par: Groupe AGA Validée par:

Alioum SEIHOU OUSMANOU



05	La structure en charge de la gestion de l'aire de trafic dispose-t-elle des moyens appropriés ?	□ Oui □ Non	Vérifier l'existence et la pertinence des moyens dans le manuel Vérifier la disponibilité des moyens tels que décrits	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant
			dans la manuel	□ Non satisfaisant
06	L'organisation du personnel en charge de la gestion d'aire de trafic est-elle adéquate ?	□ Oui □ Non	Examiner : - les durées de travail ; -l'effectif ; -la gestion de la relève ;	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant
07	Le service de gestion d'aire de trafic dispose-t-il de moyens de communication radiotéléphonique ?	□ Oui □ Non	Vérifier l'existence et la pertinence des moyens de communication radiotéléphonique dans le manuel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant
			Vérifier les moyens disponibles et leur opérationnalité sur site.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant
08	Le service de gestion d'aire de trafic dispose-t-il de groupes auxiliaires de puissance ou d'installations permanentes d'alimentation électrique sur secteur ?	□ Oui □ Non	-Vérifier le cas échéant la disponibilité des équipements ; -Examiner le mécanisme de maintenance et l'effectivité de sa mise en œuvre.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant
09	Dans le cas où des essais de moteur au sol sont réalisés sur l'aire de trafic, les types et durées d'essais sont-ils définis dans une consigne opérationnelle ?	□ Oui □ Non	-Vérifier l'effectivité de la mise en œuvre de la consigne	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant
10	Les contraintes liées aux opérations par conditions météorologiques dégradées (faible visibilité, tempêtes, fortes pluies, tornades etc) sont –elles connues et mises en œuvres par le personnel en charge de la gestion de l'aire de trafic ?	□ Oui □ Non	-Vérifier sur site par les interviews du personnel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant

Chkl Date: 26/06/2016 Edition: 02 Page 2 sur 5 Préparée par: Groupe AGA Validée par:

Alloum SEHOU OLSMANOU



	C. ARRANGEMENTS ENTRE LE CONTROLE DE LA CIRCULATIO	N AERIENN	E ET L'ORGANE DE GESTION DE L	'AIRE DE TRAFIC (Instruction 110	5.4.9 a)
11	Existe-t-il un protocole d'accord exploitant / service	□ Oui	Evaluer sa mise en œuvre	□ Satisfaisant	
	ATS définissant les rôles et responsabilités de chaque		(comptes rendu des		
	organisme sur la gestion de l'aire de trafic ?	□ Non	revues du protocole,	□ Non satisfaisant	
			comptes rendu des		
10	The control of the state of the	Out	réunions)	Callatairant	
12	Les points ci-dessous traités dans le protocole sont-ils	□ Oui	-Vérifier la prise en compte de ces points dans la mise	□ Satisfaisant	
	mis en œuvre ?	□Non	en œuvre (comptes	□ Non satisfaisant	
	-coordination sur l'aire de trafic ;		rendu,	inor sansiaisam	
	-Gestion de l'information aéronautique ;		correspondances);		
	-Attribution des postes de stationnement ;		-Vérifier auprès des		
	-Refoulement des aéronefs et démarrage des		compagnies aériennes		
	moteurs ;				
	-Guidage et placement des aéronefs.				
	D. ATTRIBUTION DES POSTES DE STATIONNEMENT (Instruction	110 5 4 0 1			
	·				
13	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant	□ O∪i	Vérifier que le manuel	□ Satisfaisant	
13	·	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions		
13	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant		Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables	□ Non satisfaisant	
13	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par		
13	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ?	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement.	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
13	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ?	□ Oui □ Non □ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des critères d'affectation tels	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de	□ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de	□ Oui □ Non □ Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des critères d'affectation tels qu'énoncés dans le	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
14	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de stationnement d'aéronefs ?	Oui Non Oui Non Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des critères d'affectation tels qu'énoncés dans le manuel Confirmer sur le terrain l'existence de ces postes	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
14	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de stationnement d'aéronefs ? Existe-t-il des postes isolés pour vols sensibles ? ces	□ Oui □ Non □ Oui □ Non	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des critères d'affectation tels qu'énoncés dans le manuel Confirmer sur le terrain l'existence de ces postes et les équipements tels	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
14	Pour chaque poste de stationnement, l'exploitant dispose-t-il de la liste précise des avions acceptables ? Existe-t-il des critères d'affectation de postes de stationnement d'aéronefs ? Existe-t-il des postes isolés pour vols sensibles ? ces	Oui Non Oui Non Oui	Vérifier que le manuel précise la liste des avions acceptables Confirmer l'effectivité par une visite des postes de stationnement. Vérifier le respect des critères d'affectation tels qu'énoncés dans le manuel Confirmer sur le terrain l'existence de ces postes	□ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant	

Chkl Date: 26/06/2016 Edition: 02 Page **3** sur **5** Préparée par : Groupe AGA Validée par :

Alioum SEHOU OLSMANOU



16	Existe-t-il un ou des postes attribués pour le traitement des marchandises dangereuses ? ces postes sont-ils équipés ? Existe-t-il des lignes de sécurité de l'aire de trafic ?	□ Oui □ Non □ Oui	Confirmer sur le terrain l'existence de ces postes et les équipements tels qu'énoncés dans le manuel Confirmer le marquage sur	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant □ Satisfaisant	
		□Non	site.	□ Non satisfaisant	
E. TRACTAGE/REFOULEMENT DES AERONEFS ET DEMARRAGE DES MOTEURS (Instruction 110 5.4.9 c)					
18	Existe-t-il une consigne opérationnelle pour le démarrage des moteurs ?	□ Oui □ Non	Vérifier l'existence de la consigne dans le manuel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
			Vérifier la mise en œuvre de la consigne.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
19	Existe-t-il une consigne opérationnelle pour le repoussage/tractage des aéronefs ?	□ Oui □ Non	Vérifier l'existence de la consigne dans le manuel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
			Vérifier la mise en œuvre de la consigne.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
F. SYSTEME DE GUIDAGE POUR LE STATIONNEMENT OU L'ACCOSTAGE (Instruction 110 5.4.9 d et e)					
20	Existe-t-il des consignes opérationnelles pour le guidage, le contrôle de la circulation de surface et l'accostage des aéronefs ?	□ Oui □ Non	Vérifier l'existence des consignes dans le manuel	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
	403 401011013 9	L INOII	Vérifier la mise en œuvre des consignes.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	
21	Dans le cas de l'utilisation d'un système de guidage automatique, existe-t-il un mécanisme de maintenance permettant de s'assurer de son bon fonctionnement ?	□ Oui □ Non	Examiner les preuves de maintenance préventive et curative le cas échéant.	□ Satisfaisant □ Non satisfaisant	

Chkl Date: 26/06/2016 Edition: 02 Page 4 sur 5 Préparée par: Groupe AGA Validée par:

Alioum SEHOU OUSMANOU



22	Dans le cas où le service est rendu par des placeurs,	□ Oui	Vérifier l'existence et la	□ Satisfaisant
	ces derniers sont-ils correctement équipés (moyens de		pertinence des	□ Non satisfaisant
	communication, EPI,)?	□ Non	équipements dans le	2 1 1011 00110101010111
			manuel	
			Confirmer la disponibilité	□ Satisfaisant
			des équipements sur site	□ Non satisfaisant

Chkl Date: 26/06/2016 Edition: 02 Page **5** sur **5** Préparée par: Groupe AGA Validée par:

Alioum SEIHOU OLSMONOU